



CAP INTERIM France ouvre la voie à une approche complémentaire entre l'insertion et le handicap dans les Hauts-de-France. Cette entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) représente un vivier de recrutement pour des clients chez qui des travailleurs handicapés s'intègrent, développent des compétences et en bout de course sont souvent embauchés. Nous avons rencontré son directeur exécutif et opérationnel, Jean-Michel Guittenit, qui nous explique le pourquoi du comment de ce projet.

Pouvez-vous nous expliquer comment vous est venue l'idée de CAP INTERIM France ?



C'est en 2006 que commence à germer l'idée du projet de CAP INTERIM France au sein de l'association CAP ENERGIE. CAP ENERGIE c'est, trois entreprises adaptées (EA), trois établissements et

services d'aide par le travail (ESAT), trois services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) et un Service d'accueil de jour (SAJ), soit 400 salariés.

L'association, via ses structures de travail protégé, commence alors à répondre à la demande de ses clients industriels et à réaliser des prestations de service sur site. Ses clients de plus en plus satisfaits de ces prestations, émettent le souhait d'avoir plus de personnel, mais aussi plus de compétences. Compte tenu de la spécificité du public accueilli, l'association entame alors une réflexion afin d'apporter une réponse adéquate à ces demandes qui affluent. Aujourd'hui, CAP INTERIM France représente 82 équivalents temps plein d'insertion, soit 302 salariés intérimaires en situation de handicap qui bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé.

Comment le lien entre insertion et handicap s'est-il retrouvé au cœur de votre métier ?

C'est en nous rapprochant des deux agences Pôle Emploi du secteur de la Picardie Maritime, que nous avons appris que 552 personnes en recherche d'emploi étaient reconnues travailleurs handicapés (RQTH) avec une orientation en milieu ordinaire de travail sur ce bassin d'emploi. Une demande, un constat... et à l'époque deux mondes qui fonctionnent de façon parallèle : le monde du handicap à travers ses structures médico-sociales et de travail adapté et le monde de l'insertion.

CAP ENERGIE crée alors une ETTI spécialisée dans l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Puis, fort du succès rencontré, nous avons essaimé ce projet sur de nouveaux bassins d'emplois créant ainsi une marque d'agences, les prémisses de notre réseau. L'articulation entre insertion et handicap est née, je crois, de la prise de conscience d'une attente très forte sur l'accompagnement des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, et des premiers intéressés eux-mêmes, cela afin de favoriser leur retour dans l'emploi durable.

Quels sont vos conseils concernant l'accompagnement de travailleurs handicapés ? Cela demande-t-il une expertise spécifique ?



Pour répondre à ce besoin d'emplois, c'est une prospection commerciale de tous les jours, et nous comptons aujourd'hui 180 clients partenaires qui nous font confiance. Nous intervenons dans les domaines de l'industrie, de la logistique, du tertiaire, des transports de voyageurs et de marchandises, dans l'hôtellerie restauration, des services, et du BTP, ce qui nous permet de pouvoir apporter un maximum de solutions suivant les profils de nos personnels intérimaires en parcours d'insertion. Les missions ainsi pourvues, couplées à la qualité de l'accompagnement socioprofessionnel, nous permettent d'afficher un taux de sorties positives de 78% en 2015.

Ces sorties sont aussi favorisées par l'accent fort que nous mettons sur la formation professionnelle qualifiante qui vise principalement des titres professionnels dont les entreprises sont friandes et qui correspondent à leurs attentes. Nos personnels intérimaires en parcours d'insertion y voient un réel potentiel de montée en compétences et pour certains de reconversion professionnelle favorisant leur retour dans l'emploi durable. Notre budget alloué à la formation est de 300 K€ en 2014 et 2015. Et, en 2016, nous avons déjà engagé 400 K€ pour la formation de nos salariés intérimaires en parcours d'insertion.



CAP INTERIM France intervient sur une niche qui demande une expertise particulière : nous travaillons, en effet, avec des personnes qui dans leur parcours de vie sont touchés par le handicap. Cela est souvent ressenti comme une blessure intime. Nous leur devons une grande qualité d'écoute, de mise en confiance, nécessaire à un travail de qualité qui au travers de notre accompagnement va nous permettre de pouvoir cerner les postes qui correspondent à leur compétences et tiennent compte de leur handicap. Ce travail de mise en cohérence est le seul à permettre une suite de parcours qui amène à une sortie dynamique de l'ETTi. Notre vocation première !

Bien sûr notre accompagnement s'appuie sur tout ce qui touche à la mise en place des techniques de recherche d'emploi les plus adaptées et percutantes possibles. Et notamment, sur la phase finale, le training à l'entretien d'embauche, qui vise à démystifier ce moment stressant, s'il en est, pour nos personnels en parcours d'insertion.

Quels sont selon vous les ingrédients de la réussite de CAP INTERIM France ? Et vos perspectives pour les années à venir ?

Cela tient au fait que notre action combine insertion et handicap, et que nous sommes bien identifiés pour notre expertise tant auprès des réseaux des services de l'emploi que des demandeurs d'emploi en situation de handicap. C'est un travail partenarial qui s'entretient chaque jour en local !

Notre volonté est désormais de nous inscrire dans une démarche de croissance volontaire et maîtrisée pour faire de CAP INTERIM France un vrai réseau qui maille le territoire du Nord de Paris, pour compter, dans les cinq à sept ans à venir, entre 15 et 20 agences suivant les besoins identifiés sur les territoires.

Contact : www.capinterimfrance.fr

Crédits photos : © CAP INTERIM France